Rapport
annuel de gestion
2016-2017

Conseil du statut de la femme

Québec

Rapport
annuel de gestion
2016-2017

Conseil du statut de la femme

Le contenu de la présente publication a été rédigé par le Conseil du statut de la femme.

Coordination de la rédaction
Véronique Morin
Clélia Da Silva

Direction
Marlène Lefrançois

Coordination de l'édition
Sébastien Boulanger

Collaboration à la conception graphique
Guylaine Grenier

Réalisation graphique
Catherine Bégin

Révision linguistique
France Galarneau

Crédit de la photo de la présidente
David Cannon

Date de parution
Septembre 2017

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur
Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326
Sans frais : 1 800 463-2851
Site Web : www.placealegalite.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISBN : 978-2-550-79175-1 (version imprimée)
978-2-550-79176-8 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

La couverture de ce document est imprimée sur du Tango 0% postconsommation, et les pages intérieures sont imprimées sur du papier entièrement recyclé, contenant 100% de fibres postconsommation et produit sans chlore.

Monsieur Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017.

Il est structuré de manière à répondre aux exigences légales de reddition de comptes, dont celles de la Loi sur l'administration publique. Ce rapport rend compte notamment des résultats obtenus au regard du Plan stratégique 2013-2017 du Conseil. De plus, il contient de nombreux renseignements d'intérêt public qui aident à mieux connaître l'organisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-première ministre, Ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, Ministre responsable de la Condition féminine, et Ministre responsable de la région de Lanaudière,

Lise Thériault

Québec, le 30 août 2017

Madame Lise Thériault

Vice-première ministre, Ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, Ministre responsable de la Condition féminine, et Ministre responsable de la région de Lanaudière

710, place D'Youville,
Québec (Québec) G1R 4Y4

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2017, conformément à l'article 24 de la Loi sur l'administration publique.

Depuis mon entrée en poste le 6 février 2017, j'ai constaté les réalisations et les recherches du Conseil effectuées au cours de l'année financière 2016-2017, ainsi que plusieurs activités liées à sa mission, qui sont détaillées dans ce rapport.

Je tiens également à reconnaître la contribution et l'appui des membres du Conseil ainsi que son personnel, qui, avec conviction, contribuent à sa mission de conseiller le gouvernement et informer le public sur l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ce rapport à l'Assemblée nationale du Québec, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente du Conseil du statut de la femme,

M^e^ Louise Cordeau

Québec, le 30 août 2017

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents. 11

1 Présentation du Conseil du statut de la femme 13

1.1 Mission 13

1.2 Principales activités 13

1.3 Valeurs 14

1.4 Structure organisationnelle 14

1.5 Organigramme 15

1.6 Enjeux et contexte 16

2 Faits saillants 2016-2017 17

2.1 La recherche 17

2.2 La diffusion d'information 17

2.3 Le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie 18

3 Présentation sommaire des résultats 2016-2017 du Plan stratégique 2013-2017 19

4 Présentation des résultats de l'an 4 du Plan stratégique 2013-2017. 21

4.1 Axe d'intervention 1 : Rôle-conseil 21

4.2 Axe d'intervention 2 : Partage des connaissances 26

4.3 Axe d'intervention 3 : Capital humain 35

5 Utilisation des ressources et application des exigences gouvernementales 37

5.1 Utilisation des ressources 37

5.1.1 Ressources humaines. 37

5.1.2 Ressources financières. 37

5.1.3 Ressources informationnelles 38

5.2 Application des exigences gouvernementales 39
5.2.1 Accès à l'égalité en emploi 39
5.2.2 Accès à l'information et protection des renseignements personnels 40
5.2.3 Accessibilité Web 40
5.2.4 Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes . . . 41
5.2.5 Développement durable et changements climatiques 41
5.2.6 Égalité entre les femmes et les hommes 45
5.2.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration 45
5.2.8 Éthique 45
5.2.9 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service 45
5.2.10 Occupation et vitalité des territoires 46
5.2.11 Personnes handicapées 46

Annexe I
Membres du Conseil du statut de la femme en 2016-2017 47

Annexe II
Code d'éthique et de déontologie du Conseil du statut de la femme 49

Annexe III
Principales activités publiques de la présidente en 2016-2017 53

Annexe IV
Publications du Conseil du statut de la femme en 2016-2017 57

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

Les résultats et les renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2016-2017* du Conseil du statut de la femme relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données de l'information et des explications qui y sont présentées.

Le présent rapport annuel de gestion :

- décrit fidèlement la mission, les valeurs et les enjeux de l'organisme;
- expose les objectifs, les indicateurs et les résultats de l'année 2016-2017 en regard du Plan stratégique 2013-2017.

Je déclare que, à ma connaissance, les données contenues dans ce rapport annuel de gestion, ainsi que les contrôles afférents à cette information, sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2017. Les personnes qui souhaitent en savoir davantage sur la mission, la structure et le mandat du Conseil peuvent consulter son site Web (www.placealegalite.gouv.qc.ca).

La présidente du Conseil du statut de la femme,

M^e^ Louise Cordeau

Québec, le 30 août 2017

1 PRÉSENTATION DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

1.1 MISSION

Dans un objectif d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil du statut de la femme :

- conseille la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme;
- fournit de l'information pertinente à toute personne intéressée.

Le Conseil du statut de la femme relève de la Ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, Ministre responsable de la Condition féminine, et Ministre responsable de la région de Lanaudière, M^me^ Lise Thériault.

Il conseille la ministre sur toute question que celle-ci lui soumet en regard de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il effectue les études qu'il juge utiles pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour établir les pistes d'action qui amélioreront les conditions de vie des femmes. Le Conseil est un organisme gouvernemental de consultations et d'études qui agit à l'intérieur des institutions démocratiques et à l'abri des groupes de pression.

1.2 PRINCIPALES ACTIVITÉS

Reconnu pour son expertise en matière d'égalité entre les sexes, le Conseil :

- transmet des avis au gouvernement en se prononçant sur des projets de loi, des politiques ou des actions qui présentent des enjeux d'égalité;
- documente et illustre les conditions de vie des Québécoises par des études et des recherches;
- publie et diffuse les avis et recherches du Conseil, ainsi que différents documents d'information (résumés d'avis, brochures, dépliants, bulletins et affiches) pour faire connaître la situation des femmes et les enjeux en matière d'égalité;
- fait connaître les enjeux féministes en publiant des articles journalistiques de fond et des contenus variés dans le webzine *Gazette des femmes*;
- participe aux débats concernant les grands enjeux qui concernent l'égalité en organisant diverses activités de communication;
- veille à soutenir le milieu et les instances régionales dans la prise en compte, sur le plan du développement régional, de l'égalité entre les femmes et les hommes;

- fournit aux femmes, ainsi qu'aux groupes de femmes, des outils pour intervenir dans la collectivité afin qu'elles occupent la place qui leur revient dans les différents lieux de pouvoir et d'influence.

1.3 VALEURS

Le Conseil se fonde sur les valeurs d'engagement, de respect et de rigueur dans ses interventions pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

1.4 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le mandat de présidente de M[me] Julie Miville-Dechêne, qui était en poste depuis août 2011, s'est terminé en juillet 2016. M[me] Hélène Charron a occupé le poste de présidente, par intérim, jusqu'à la nomination de M[me] Eva Ottawa en septembre 2016. M[e] Louise Cordeau a été nommée présidente et est entrée en fonction le 6 février 2017.

Outre la présidente, le Conseil se compose des membres, nommés par le gouvernement, dont :

- quatre personnes choisies parmi celles qui sont recommandées par les associations féminines;
- deux personnes choisies parmi celles qui sont recommandées par les groupes socioéconomiques représentatifs;
- deux personnes choisies parmi celles qui sont recommandées par les organismes syndicaux;
- deux personnes choisies parmi celles qui sont recommandées par les milieux universitaires.

Des déléguées des ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et de l'Enseignement, de la Justice, du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Culture et des Communications ainsi que du Secrétariat du Conseil du trésor participent également au conseil des membres, mais n'y ont pas droit de vote. Une déléguée du Secrétariat à la condition féminine fait également partie du Conseil des membres à titre de membre observateur, sans droit de vote.

Avec la présidente, les membres du Conseil élaborent les grandes orientations et se prononcent sur les avis et les recommandations produits par l'équipe de la recherche. Les membres s'assurent que les recommandations sont empreintes de réalisme et reflètent la diversité et la réalité des femmes du Québec. À l'occasion, le Conseil des membres peut former des comités composés d'expertes et d'experts externes, comités auxquels peuvent aussi siéger une ou plusieurs de ses membres en raison de leur expertise. Au cours de l'exercice 2016-2017, les membres ont participé à deux rencontres ordinaires et à une rencontre spéciale. La liste des membres du Conseil au 31 mars 2017 est présentée à l'annexe I. Enfin, ces membres sont soumises à un code d'éthique et de déontologie, disponible à l'annexe II.

1.5 ORGANIGRAMME

Au 31 mars 2017, l'effectif du Conseil était composé de 27 personnes, œuvrant au sein du Bureau de la présidente, de la Direction de la recherche et de l'analyse et de la Direction des communications et de l'administration. Il disposait d'un budget de près de 3,3 millions de dollars pour remplir sa mission.

Le Bureau de la présidente coordonne les travaux, les dossiers stratégiques et administratifs, et les activités de communication. Il est aussi responsable des activités relatives au fonctionnement du Conseil des membres.

La Direction de la recherche et de l'analyse réalise les recherches, les avis, les études et les mémoires du Conseil. Elle gère également un centre de documentation sur la condition féminine au Canada. Ce centre soutient les travaux des membres du personnel du Conseil et offre une assistance documentaire aux autres ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'au milieu de la recherche.

La Direction des communications et de l'administration coordonne toutes les activités d'information destinées à la population et à des publics ciblés, notamment, en éditant, diffusant et promouvant les travaux du Conseil. De plus, elle gère le site Web du Conseil et de la *Gazette des femmes*. Enfin, la gestion des ressources financières, humaines, informationnelles et matérielles relève également de cette direction.

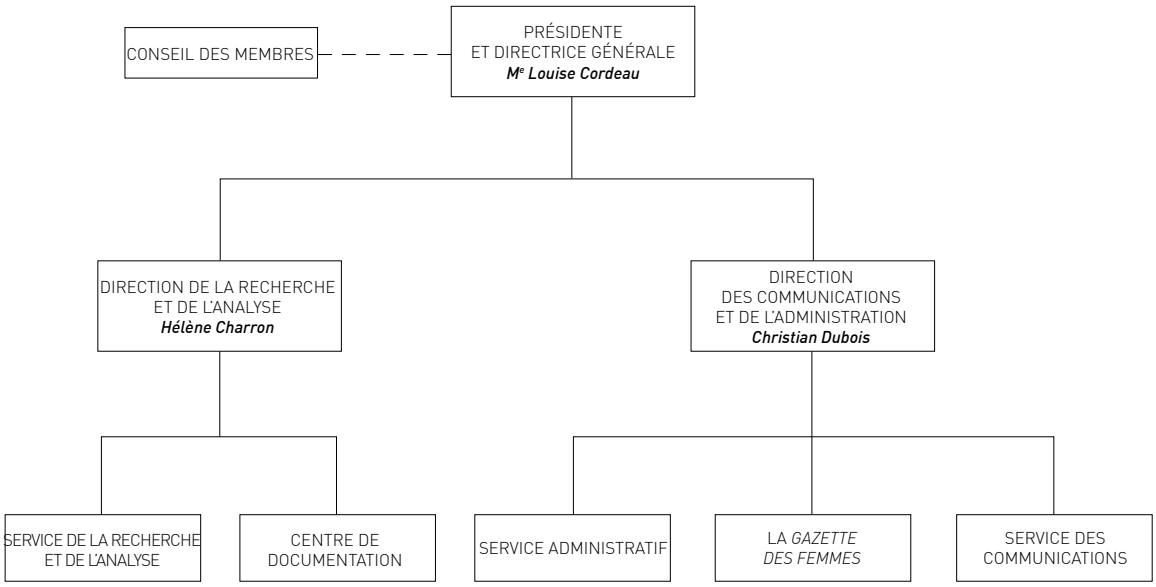

1.6 ENJEUX ET CONTEXTE

La situation des Québécoises s'est améliorée au cours des quatre dernières décennies. Grâce aux modifications législatives apportées pour contrer la discrimination sexuelle et sexiste sous toutes ses formes, l'égalité de droit est aujourd'hui pratiquement acquise. Par exemple, l'avortement n'est plus considéré comme un crime depuis 1969, la Charte des droits et libertés de la personne a été modifiée, en 1985, pour autoriser l'implantation de programmes d'accès à l'égalité, les prestations parentales ont été introduites en 1990, la Loi sur l'équité salariale a été adoptée en 1996 et la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi est entrée en vigueur en 2001.

Dans les faits, l'égalité n'est pas véritablement atteinte dans tous les domaines. L'accès à des emplois de qualité et aux postes de direction demeure plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, la concentration professionnelle des femmes dans les occupations traditionnellement féminines, combinée à leur propension à réduire leur temps de travail rémunéré pour s'acquitter des responsabilités familiales ou domestiques, les empêche de retirer de leur emploi une rémunération égale à celle de leurs vis-à-vis masculins. De plus, il est difficile pour les femmes de briguer en plus grand nombre les postes de haute direction ou de pouvoir. La violence sexuelle et la violence conjugale continuent de figurer parmi les symptômes les plus criants de l'inégalité entre les sexes. Les femmes sont victimes de près de huit crimes contre la personne sur dix commis dans un contexte conjugal et de près de neuf cas d'agression sexuelle sur dix cas déclarés[1].

Pour le Conseil du statut de la femme, l'éducation et la diversification des choix professionnels peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. D'une part, le développement de programmes d'éducation non sexiste pour les enfants permettra de transformer les mentalités de la génération montante afin que les choix d'études et de carrière des filles et des garçons se diversifient. D'autre part, cette éducation égalitaire est également incontournable pour que les milieux de pouvoir deviennent, dans les faits, aussi ouverts et accueillants pour les candidates que pour les candidats.

1 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2016). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec : faits saillants 2014,* [en ligne], 36 p., http://bit.ly/1VquoCn (Page consultée le 29 août 2017).

2 FAITS SAILLANTS 2016-2017

Le Conseil du statut de la femme a poursuivi sa mission au cours de l'année 2016-2017, à travers des actions relatives à la recherche et à la diffusion d'information.

2.1 LA RECHERCHE

Le Conseil a produit cette année deux nouvelles recherches d'envergure.

- Une recherche, pionnière dans la francophonie, sur le processus différencié selon le sexe menant à la radicalisation violente. Cette étude, réalisée en collaboration avec le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence et le Secrétariat à la condition féminine, a fait l'objet de plusieurs présentations publiques, notamment lors de la Conférence internationale de l'UNESCO sur la radicalisation, Internet et les jeunes qui s'est tenue à Québec à l'automne 2016.

- Un avis sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire, comprenant dix recommandations pour permettre au milieu scolaire québécois d'agir plus efficacement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Reposant sur une analyse approfondie de manuels scolaires et d'un questionnaire distribué auprès du personnel enseignant, cet avis a fait l'objet de plusieurs présentations auprès de publics cibles et a mené à des actions concrètes porteuses de changement.

Le Conseil a également déposé un mémoire à l'Assemblée nationale sur la réforme du Régime de rentes du Québec. Il y rappelle l'importance de faire une analyse différenciée selon le sexe lors de toutes les réformes de programmes, afin que les décisions publiques n'aient pas pour effet de contribuer à maintenir les inégalités entre les sexes.

Le Conseil continue de faire une veille à propos des sujets sur lesquels des recherches et des avis ont été produits dans les dernières années. Il s'est prononcé à plusieurs reprises, par l'entremise de lettres et commentaires, notamment à propos de la maternité pour autrui, la planification de l'immigration, l'accès des femmes aux métiers non traditionnels, la neutralité religieuse de l'État et la maltraitance envers les personnes aînées.

2.2 LA DIFFUSION D'INFORMATION

Le Conseil a été actif dans la diffusion d'information, en lien avec ses travaux. En effet, 57 entrevues médiatiques ont été accordées, dont 25 par nos chercheures et chercheurs. La présidente du Conseil a également participé à 36 activités publiques, alors que nos chercheures et chercheurs ont pris part à 12 conférences publiques. Le Conseil a également été présent à 12 activités des partenaires régionaux. Pour sa part, la *Gazette des femmes* a diffusé 108 publications variées : articles, billets de blogues, commentaires illustrés et les cinq questions à une personnalité.

En soutien aux travaux de la recherche, le Conseil a publié 29 documents, dont un avis, deux mémoires, une recherche, trois publications statistiques, des brochures, des documents Web et des vidéos.

Le Conseil s'est également démarqué par la rédaction et la réalisation d'une brochure illustrée, en français et en anglais, intitulée *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*. En partenariat avec Femmes autochtones du Québec, cette publication fait le portrait de ces femmes à travers des thèmes tels que l'identité, les droits et le pouvoir, l'éducation, la situation familiale, la situation économique et la violence qu'elles subissent.

On note également que le Conseil a continué de rayonner auprès du grand public grâce, notamment, à sa place dans les médias. Il a été mentionné 795 fois. Par ailleurs, en comparaison de l'année 2015-2016, les consultations uniques du site Web de la *Gazette des femmes* ont augmenté de 43,5 %, alors que les abonnements aux médias sociaux du Conseil et de la *Gazette des femmes* ont progressé de 38,7 %.

2.3 LE CENTRE DE DOCUMENTATION MARIE-LACOSTE-GÉRIN-LAJOIE

Le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, centre spécialisé en condition féminine, a fait l'acquisition de 150 nouveaux titres, portant sa collection à 11 150 titres. En développant sa collection, le Centre de documentation a poursuivi sa mission de soutien à la recherche.

3 PRÉSENTATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2016-2017 DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

Le Plan stratégique sera prolongé d'une année, soit jusqu'au 31 mars 2018. Cette prolongation est nécessaire en raison de l'arrivée récente de la présidente qui souhaite mener cette réflexion stratégique avec les membres de l'Assemblée et des partenaires du Conseil du statut de la femme.

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats an 4 (2016-2017)
1. Approfondir les connaissances sur les sujets d'inégalité entre les femmes et les hommes	Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	1 avis publié : • *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire* (152 p.) 1 recherche publiée : • *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente* (116 p.)
2. Évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre d'avis transmis Nombre de lettres et commentaires émis	1 mémoire transmis : • *Projet de réforme du Régime de rentes du Québec* (27 p.) 6 lettres et commentaires diffusés
3. Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias	Nombre et nature des activités médiatiques réalisées Nombre d'événements auxquels la présidente a participé Nombre de personnes abonnées aux comptes du Conseil et de la *Gazette des femmes* dans les médias sociaux	5 activités de communication réalisées 68 événements, soit 32 entrevues et 36 activités publiques 22 275 personnes abonnées

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats an 4 (2016-2017)
4. Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine	Nombre d'entrevues accordées en région Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales Cible : 5 par avis émis Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information Cible : 60 % des personnes qui ont participé à ces séances Nombre et nature de documents à portée régionale publiés Nombre de consultations des sections régionales du site Web	6 entrevues accordées à des médias régionaux Indicateur non pertinent* Indicateur non pertinent* 3 publications statistiques régionales Indicateur non pertinent* * En raison de la fermeture des bureaux régionaux, certains indicateurs ne sont plus pertinents.
5. Favoriser la diffusion des publications du Conseil	Nombre et nature des documents diffusés Nombre de visites sur le site Web de la *Gazette des femmes* et sur le site Web du Conseil	29 documents diffusés (avis, recherche, portraits statistiques, brochures, documents Web) 326 970 consultations uniques sur le site Web de la *Gazette des femmes*; et 107 029 consultations uniques sur le site Web du Conseil
6. Contribuer à renforcer l'expertise et développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation	Dépôt d'un plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible : 31 mars 2015	Mise en œuvre de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines adoptée en 2014-2015
7. Établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel	Nombre et nature des activités réalisées Sondage de satisfaction du personnel réalisé Cible : du 2 au 31 mars 2017	• Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière (plus de 50 % des employés en profitent) • Politique relative au soutien aux études à temps partiel • Programme de prévention spécifique en santé et sécurité du travail et sondage de satisfaction du personnel

4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'AN 4 DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

Le Plan stratégique 2013-2017 se fonde sur deux enjeux. Trois grandes orientations ont été retenues et sous-tendent toutes les actions du Conseil :

- Enjeu 1 — L'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et le maintien des progrès
  - Orientation 1 — Faire preuve de vigilance et d'avant-gardisme dans l'identification des inégalités.
  - Orientation 2 — Poursuivre ou accentuer la promotion de l'apport des femmes à la société.
- Enjeu 2 — La gouvernance et l'évolution de l'expertise
  - Orientation 3 — Adapter les pratiques de gestion pour soutenir la performance organisationnelle.

4.1 AXE D'INTERVENTION 1 : RÔLE-CONSEIL

Objectif 1	Indicateurs	Résultats
Approfondir les connaissances sur les sujets d'inégalité entre les femmes et les hommes	Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	1 avis publié : • *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire* (152 p.) 1 recherche publiée : • *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente* (116 p.)

Avis publié

En 2016-2017, le Conseil a publié un avis sur l'égalité des sexes en milieu scolaire. Cet avis montre en quoi l'école québécoise d'aujourd'hui perpétue encore, de manière souvent subtile, les inégalités entre les sexes. À partir d'une analyse des manuels scolaires d'histoire et d'éducation à la citoyenneté ainsi que de ceux d'éthique et culture religieuse, cet avis démontre qu'il est possible et nécessaire d'aider les jeunes à prendre conscience des inégalités, à en comprendre les rouages, pour enfin adopter des comportements égalitaires. En s'appuyant sur un questionnaire distribué auprès d'environ 400 personnes parmi le personnel enseignant québécois, l'avis du Conseil montre, de plus, que les enjeux d'égalité entre les sexes sont mal compris en milieu scolaire et qu'une meilleure formation initiale est nécessaire. Le Conseil formule dix recommandations visant à faire entrer l'école québécoise dans un XXI^{e} siècle égalitaire.

Pour accompagner cet avis, le Conseil a publié, à l'intention du personnel enseignant, le questionnaire Web *Votre enseignement favorise-t-il l'égalité ?*, et la bande dessinée *Féminisme : nom commun, cause commune*, un outil de réflexion pour celles et ceux qui souhaitent aborder avec leurs élèves la question de l'égalité entre les sexes.

Les contenus proposés dans cet avis ont fait l'objet d'une formation auprès des évaluatrices du Bureau d'approbation du matériel didactique, ainsi que d'échanges avec l'équipe de rédaction des programmes d'histoire du Québec. Ces discussions ont mené à des modifications faisant davantage ressortir l'apport des femmes au passé dans les nouveaux programmes d'histoire. D'autres effets concrets de la publication de cet avis s'annoncent déjà pour la prochaine année, notamment au ministère de l'Éducation, mais également parmi l'ensemble des partenaires non gouvernementaux œuvrant dans le système scolaire.

Recherche publiée

En 2016-2017, le Conseil a publié une recherche, en collaboration avec le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence et le Secrétariat à la condition féminine, sur l'engagement des femmes dans la radicalisation violente. Novatrice dans le monde francophone, par les données qu'elle fournit et par l'approche qu'elle préconise, la recherche rend compte des diverses formes de radicalisation et de leurs ancrages idéologiques. Elle suit le parcours de jeunes filles identifiées comme radicalisées, dans le contexte actuel de l'islamisme radical. La recherche laisse voir d'abord qu'il est difficile d'établir des profils types de jeunes femmes radicalisées, car celles rencontrées viennent de milieux familiaux et sociaux variés. Il apparaît toutefois qu'elles vivent toutes des dilemmes relatifs aux modèles de féminité proposés par les différentes cultures dans lesquelles elles baignent.

Avis et recherche	Diffusion par courrier électronique	Diffusion postale
Avis – *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*	578	340
Résumé – *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*		620
Recherche – *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*	-	238
Résumé – *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*		320
Research Report – *Women and Violent Radicalization*	-	85
Summary – *Women and Violent Radicalization*	-	285
Total	**578**	**1 888**

Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie

Depuis les débuts du Conseil, le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie apporte un soutien essentiel aux activités d'analyse, de recherche et d'information. Il possède une collection de 11 150 titres spécialisés en matière de condition féminine.

Au cours de l'exercice 2016-2017, le Centre de documentation a traité 257 demandes d'information et de recherche, ayant nécessité des recherches documentaires. Il a également enregistré 2 220 prêts des documents de sa collection. Pour répondre aux besoins documentaires ponctuels du Conseil, le Centre de documentation a emprunté 107 documents auprès d'autres bibliothèques du réseau gouvernemental.

En 2016-2017, le Centre de documentation s'est enrichi de 150 nouveaux documents. Le développement de la collection a été intimement lié aux travaux en cours du Conseil et touche principalement les aspects suivants : la sexualité des jeunes femmes, l'éducation à l'égalité et le milieu scolaire, la présence des femmes en politique, les minorités sexuelles (LGBTQ), les femmes aînées et les soins de santé et le phénomène de la radicalisation menant à la violence.

Objectif 2	Indicateurs	Résultats
Évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre d'avis transmis	1 mémoire transmis : • *Mémoire sur le projet de réforme du Régime de rentes du Québec* (27 p.)
	Nombre de lettres et commentaires émis	6 lettres et commentaires diffusés : • « Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022 » • « Planification de l'immigration au Québec 2017-2019 » • « Projet de loi n°108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics » • « Commentaires sur le projet de loi n°62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État » • « Projet de loi n°113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignement » • « Maternité pour autrui – Commentaires sur l'avis d'intention du gouvernement du Canada »

Mémoire transmis

Le Conseil a transmis, en janvier 2017, un mémoire sur le projet de réforme du Régime de rentes du Québec. Inscrit dans la continuité des réflexions antérieures du Conseil, ce mémoire soulève l'importance d'appliquer une analyse différenciée selon le sexe à tout projet de réforme d'envergure des programmes publics comme celui de Retraite Québec. L'objectif est de faire en sorte que les femmes – qui demeurent les principales responsables du travail non rémunéré auprès des proches (enfants, parents) – ne soient pas pénalisées financièrement une deuxième fois par le Régime de rentes.

Lettres et commentaires diffusés

Le Conseil du statut de la femme a diffusé six lettres et commentaires au cours de l'exercice financier.

« Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022 »

Le 10 mai 2016, le Conseil a été invité à se prononcer sur le document de consultation *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022* réalisé par le Secrétariat aux aînés. Il a par ailleurs profité de l'occasion pour faire part d'un projet de recherche qu'il s'apprête à démarrer et qui pourrait se révéler utile à la réflexion du gouvernement sur la question.

« Projet de loi n°62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État »

Le 10 juin 2016, le Conseil a rappelé les positions générales et les principes que ce dernier a déjà énoncés dans le passé et qui sont liés aux propositions spécifiques du projet de loi n° 62. Ces positions concernent :

- le droit fondamental des femmes à l'égalité;
- l'obligation de neutralité religieuse de l'État;
- la prestation de services pour les employés de l'État et la réception de ceux-ci à visage découvert;
- la liberté religieuse qui devrait être comprise et interprétée de manière à ne pas compromettre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes;
- la place du fait religieux en éducation.

Le Conseil a rappelé ses positions historiques quant au financement des écoles privées à caractère confessionnel et au retrait du volet culture religieuse du cours d'éthique et culture religieuse afin de le voir plutôt intégré au cours d'histoire.

« Planification de l'immigration au Québec 2017-2019»

Le 26 juillet 2016, le Conseil a transmis ses commentaires au sujet de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. Dans cette lettre, le Conseil estime que la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, pierre angulaire de la planification de l'immigration pluriannuelle, comporte plusieurs principes porteurs qui peuvent contribuer à réduire les inégalités de sexe. La prise en considération des différents facteurs de discrimination et des situations de vulnérabilité vécues par certaines femmes, précarisées par leur immigration, est un de ceux-là. Toutefois, le Conseil demande que ces principes se traduisent en actions concrètes dans la stratégie du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

« Projet de loi n°108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics »

Le 21 septembre 2016, le Conseil a saisi l'opportunité de présenter sa vision du rôle que pourrait jouer l'Autorité des marchés publics pour favoriser l'accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins. L'Autorité des marchés publics serait, aux yeux du Conseil du statut de la femme, l'instance tout indiquée pour donner un nouveau souffle au programme d'obligation contractuelle qui contraint les entreprises en relation d'affaires avec le gouvernement à implanter un programme d'accès à l'égalité en emploi. En effet, elle pourrait mesurer les progrès enregistrés dans les plus grosses entreprises en matière d'accès à l'égalité. Cet élément a été ajouté au projet de loi. De l'avis du Conseil, cette nouvelle mesure soutiendrait mieux les efforts pour lutter contre la ségrégation professionnelle au Québec.

« Projet de loi n°113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignement »

Le 24 novembre 2016, le Conseil a informé la Commission des institutions de ses réflexions sur la question du droit aux origines et sur la filiation, particulièrement dans un contexte de procréation assistée et d'enfants nés d'une mère porteuse. Il suggère notamment au gouvernement d'envisager la possibilité de maintenir un lien d'identification entre la mère porteuse et l'enfant auquel elle a donné naissance. Le Conseil estime pertinent de faire part de ses observations quant à la reconnaissance de l'adoption coutumière pratiquée par les Premières Nations et les Inuits et pour laquelle il demande au gouvernement de faire preuve d'ouverture.

« Maternité pour autrui – Commentaires sur l'avis d'intention du gouvernement du Canada »

Le 29 novembre 2016, le Conseil a écrit au Bureau de la politique et de la collaboration internationale de la Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques. Celui-ci s'apprêtant à agir en matière de procréation assistée, le Conseil a tenu à l'informer des principales recommandations formulées dans son avis sur la maternité pour autrui (MPA), publié en février 2016. Le Conseil accueille favorablement la volonté du gouvernement canadien de s'attaquer à la question des dépenses pouvant être remboursées aux mères porteuses et aux

donneurs de gamètes. Cependant, si le projet de norme proposé par le Groupe CSA (anciennement connu sous le nom de Canadian Standards Association) devrait servir de base au futur règlement, il serait préférable de procéder à certaines modifications, dont :

- la suppression des références à la santé de l'embryon ou du fœtus;
- la révision de la liste de dépenses pour qu'elle ne permette pas une rétribution déguisée des mères porteuses et des donneurs de gamètes;
- l'examen de tous les projets de MPA par une autorité indépendante.

Le Conseil disait souhaiter également que certaines orientations gouvernementales au sujet du don de gamètes et de la maternité pour autrui soient revues et que la lutte contre le tourisme procréatif constitue une priorité.

4.2 AXE D'INTERVENTION 2 : PARTAGE DES CONNAISSANCES

Objectif 3	Indicateurs	Résultats
Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias	Nombre et nature des activités médiatiques réalisées	5 activités de communication réalisées • Tournée de conférences « Sexe, égalité et consentement » • Lancement de la brochure *À la rencontre des femmes autochtones du Québec* • Lancement de la recherche *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente* • Lancement de l'avis *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire* • Dîner-échange à l'occasion de la Journée internationale des femmes
	Nombre d'événements auxquels la présidente a participé	68 événements, dont 32 entrevues et 36 activités publiques
	Nombre de personnes abonnées aux comptes du Conseil et de la *Gazette des femmes* dans les médias sociaux	22 275 personnes abonnées (une augmentation de 38,7 % par rapport à 2015-2016)

Activités de communication

Afin de remplir sa mission, le Conseil informe les différents publics cibles, grâce à des activités de communication, telles que la réalisation d'outils de communication, la mise à jour régulière du site Web du Conseil et de celui de la *Gazette des femmes*, des conférences données par les chercheures et chercheurs ainsi que des entrevues dans les médias.

Tournée de conférences « Sexe, égalité et consentement »

« Sexe, égalité et consentement » est le titre d'une tournée de conférences organisée par le Conseil s'adressant aux étudiantes et aux étudiants des cégeps. Plusieurs sujets touchant les relations amoureuses et sexuelles y ont été abordés : l'influence des stéréotypes, les relations sexuelles inégalitaires, la notion de consentement, les agressions sexuelles, la prostitution, etc. Pour ce projet, la présidente du Conseil, M^me^ Julie Miville-Dechêne, s'est entourée du rappeur québécois Koriass et de la journaliste indépendante et blogueuse féministe Marilyse Hamelin. Les conférences se sont déroulées au printemps 2016. Au cours du présent exercice financier, neuf cégeps ont ainsi été visités dans plusieurs régions du Québec. À l'issue du projet, un guide d'accompagnement a été créé et mis en ligne sur le site du Conseil. Cet outil met à la disposition des intervenantes et intervenants du secondaire ou du cégep une foule d'informations utiles. Ces dernières permettent d'aborder les problématiques soulevées lors des conférences à l'occasion d'un cours ou d'un atelier de discussion.

Lancement de la brochure *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*

L'organisme Femmes autochtones du Québec et le Conseil du statut de la femme ont uni leurs expertises pour mettre en lumière la réalité des femmes autochtones du Québec et créer le document *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*. Les femmes autochtones et non autochtones ont une histoire qui leur est propre, des origines différentes et une identité distincte, ce qui ne les empêche pas de nouer des partenariats et de nourrir des aspirations communes. Cette brochure, publiée en français et en anglais, a pour objectif de faire mieux connaître les enjeux sociaux, économiques et politiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles autochtones du Québec. Son lancement public a pris la forme d'un petit-déjeuner auquel des groupes de femmes autochtones et non autochtones étaient conviés. En tout, une quarantaine de personnes se sont donné rendez-vous pour cet événement, le 28 septembre 2016, à l'Espace culturel Ashukan de Montréal.

Lancement de la recherche *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*

Le 27 octobre 2016, le Conseil et le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence déposaient au gouvernement la recherche inédite *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène marginal, la radicalisation violente des femmes existe, y compris au Québec. La présentation officielle de cette étude s'est déroulée en conférence de presse. Cette recherche a également été présentée à l'occasion de la Conférence Québec-UNESCO « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble », le 31 octobre 2016.

Lancement de l'avis *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*

Le 7 décembre 2016, se tenait à l'Université Laval le lancement de l'avis *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*. Dans cet avis, le Conseil a diffusé les résultats d'une analyse des programmes et des manuels d'histoire et d'éthique et culture religieuse du primaire et du secondaire. Il a également exposé les conclusions d'une enquête réalisée auprès de 400 enseignantes et enseignants et portant sur leurs conceptions des différences entre les sexes, les inégalités et les solutions qu'ils proposent pour lutter contre ces inégalités dans les écoles. Le Conseil a profité de la diffusion de cet avis pour lancer d'autres outils de communication en lien avec l'égalité dans le milieu de l'éducation :

- un questionnaire Web à l'intention du personnel enseignant pour évaluer ses pratiques éducatives;
- la bande dessinée *Féminisme : nom commun, cause commune* pour sensibiliser le grand public, particulièrement les jeunes, à différents sujets entourant l'égalité entre les femmes et les hommes;
- cinq capsules vidéo VOX pop qui donnent la parole à des étudiantes et étudiants du cégep autour des enjeux d'égalité.

Journée internationale des femmes

Le 8 mars 2017, en collaboration avec le Consulat général des États-Unis à Québec, le Consulat général de France et la YWCA de Québec, le Conseil a réuni une vingtaine d'adolescentes de 14 à 17 ans et des femmes influentes venant des milieux culturel, médiatique, politique, universitaire et scientifique pour un dîner-échange. Les adolescentes ont pu poser leurs questions à la quinzaine de femmes présentes. En deuxième partie, les jeunes filles étaient invitées à une présentation du livre *Nous sommes tous des féministes* par les éditions Gallimard, avec lequel l'auteure Chimamanda Ngozi Adichie a connu un franc succès. Les adolescentes ont ensuite pris part à une discussion sur diverses thématiques, dont le féminisme, le double standard femme-homme et le sexisme ordinaire.

Activités de la présidente

Entrevues et activités publiques

Les présidentes du Conseil accordent des entrevues sur des enjeux d'actualité qui touchent les femmes ou sur les propositions mises en avant par le Conseil. En 2016-2017, elles se sont prêtées à 32 entrevues. Elles ont également participé à 36 activités publiques, dont la liste est jointe à l'annexe III.

Visibilité du Conseil dans les médias

Le Conseil a poursuivi ses efforts pour maintenir sa présence dans les médias, 57 entrevues ont été accordées et 795 mentions dans les médias ont été recensées.

On constate également une hausse marquée (+ 38,7 %) des personnes abonnées aux réseaux sociaux du Conseil et de la *Gazette des femmes*.

Visibilité du Conseil	2016-2017
	Nombre
Communiqués de presse publiés	8
Entrevues accordées :	57
• Présidente	32
• Personnel du Conseil	25 (chercheures et chercheurs, et attachée de presse)
Mentions dans les médias :	795
• Mentions provenant des médias eux-mêmes	365
• Mentions dans les médias à la suite d'une initiative du Conseil	430

Stratégie axée sur les médias sociaux

Par l'entremise des médias sociaux, le Conseil vise à renforcer le rayonnement de ses messages et à accroître l'adhésion de la population aux valeurs d'égalité entre les sexes. Les médias sociaux, tout comme la *Gazette des femmes*, permettent également de joindre un public plus jeune.

Médias sociaux	2016-2017	2015-2016	Variation
	Nombre		
Nombre de personnes abonnées sur Twitter pour les comptes :	11 536	9 074	+ 27,2 %
• du Conseil	5 594	3 918	+ 42,8 %
• de la *Gazette des femmes*	5 942	5 156	+ 15,3 %
Nombre de personnes suivant la *Gazette des femmes* sur Facebook	10 739	6 996	+ 53,5 %
Total	**22 275***	**16 070***	**+ 38,7 %**
Nombre de visionnements sur le portail YouTube :	23 897	13 579	+ 76,0 %
• du Conseil	4 078 (7 vidéos publiées)	1 494 (aucune vidéo publiée)	+ 173,0 %
• de la *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*	15 664 (6 vidéos déjà en ligne)	10 048 (6 vidéos publiées)	+ 55,9 %
• de la *Gazette des femmes*	4 155 (4 vidéos déjà en ligne)	2 037 (1 vidéo publiée)	+ 104,0 %
Nombre de personnes abonnées à l'infolettre de la *Gazette des femmes*	8 495	7 834	+ 8,4 %

* Le nombre de personnes abonnées au compte Twitter de la présidente n'a pas été comptabilisé en 2016-2017. À des fins de comparaison adéquate, ce nombre a également été soustrait du total de l'année 2015-2016.

Au cours de la dernière année, le nombre de personnes abonnées aux comptes Twitter du Conseil et de la *Gazette des femmes* a augmenté de 27,2 %. Le compte Facebook de la *Gazette des femmes* a également connu une hausse de 53,5 %. Par ailleurs, le nombre de personnes recevant l'infolettre de la *Gazette des femmes* a augmenté de 8,4 %.

La *Gazette des femmes* bénéficie, depuis 1979, d'une réputation enviable. Ce magazine est un véhicule de communication unique au Québec pour les enjeux de société relatifs aux droits des femmes et à l'égalité des sexes. Depuis novembre 2011, la *Gazette des femmes* est publiée exclusivement sur le Web.

Depuis quatre ans, le magazine déploie des actions visant à rajeunir son lectorat. En effet, le public de la page Facebook est composé à 90 % de femmes dont 42 % se situent entre 18 et 34 ans. Sur le compte Twitter, 52 % des abonnés, femmes et hommes confondus, ont entre 18 et 34 ans. Des efforts continuent donc à être déployés pour rajeunir l'audience de ce média. Ainsi, en février 2017, la *Gazette des femmes* a conclu un partenariat avec le populaire magazine *Urbania*. À raison d'une fois par mois, un extrait d'article précédemment paru dans la *Gazette des femmes* est diffusé sur le site Web d'*Urbania*. Pour lire la suite dudit article, les lectrices et lecteurs d'*Urbania* sont invités à cliquer sur le lien de la *Gazette des femmes*. Cette collaboration contribue significativement à augmenter le nombre de visites sur notre site. Il positionne par ailleurs la *Gazette des femmes* en tant que magazine jeune et actuel.

Au cours de l'année 2016-2017, la *Gazette des femmes* a publié sur son site Web 61 articles de fond, 13 billets de blogues, 11 articles de personnalités publiques se prêtant au jeu des cinq questions sur l'égalité, 12 commentaires illustrés (bandes dessinées). Deux grands dossiers comprenant 5 à 6 articles et traitant en profondeur des sujets féministes et intitulés « Féministe. Ou comment le devenir en 5 lectures » et « Technos : Pas tout à fait la terre promise » ont également été publiés.

Sondage

En mars 2017, pour une deuxième année consécutive, le Conseil a mandaté la firme SOM.ca pour réaliser un sondage afin de mesurer auprès de la population la perception relative à certains enjeux concernant l'égalité entre les femmes et les hommes. La pertinence du Conseil et du financement gouvernemental consacré à l'égalité des sexes ont aussi fait partie des questions posées aux répondantes et aux répondants. La maison de sondage a intégré cinq questions pour le compte du Conseil dans le cadre d'un sondage omnibus réalisé auprès d'un peu plus de 1 000 personnes.

Les résultats démontrent, notamment, que 82 % des répondantes et des répondants se disent en faveur du financement d'organismes et de programmes consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes de la part du gouvernement du Québec. Une majorité sont convaincus de l'utilité du Conseil du statut de la femme (78 %). En proportion importante les personnes interrogées sont, par ailleurs, d'accord avec certaines recommandations mises en avant par le Conseil comme la lutte contre la rémunération d'une mère porteuse (56 %) et le renforcement des mesures visant à assurer une présence équitable de femmes dans les lieux

de pouvoir (81 %). Enfin, une majorité des personnes sondées adhèrent (82 %) à la réforme du programme d'éthique et culture religieuse proposée par le Conseil pour y intégrer l'éducation à l'égalité, à la citoyenneté et à la sexualité, et déplacer la culture religieuse dans le programme actuel d'histoire.

Objectif 4	Indicateurs	Résultats
Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine	Nombre d'entrevues accordées en région	6 entrevues accordées à des médias régionaux
	Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales Cible : 5 par avis émis	Indicateur non pertinent*
	Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information Cible : 60 % des personnes qui ont participé à ces séances	Indicateur non pertinent*
	Nombre et nature de documents à portée régionale publiés	3 publications statistiques régionales
	Nombre de consultations des sections régionales du site Web	Indicateur non pertinent*
		* En raison de la fermeture des bureaux régionaux, certains indicateurs sont désormais non pertinents.

La totalité des documents *Portrait statistique Égalité femmes-hommes* des 17 régions du Québec et du territoire de la CRÉ de la Baie-James est disponible sur le site Web du Conseil. Ceux-ci tiennent compte d'une analyse différenciée selon les sexes. Ces publications mettent en lumière de multiples aspects de la vie des femmes, soit la démographie, la scolarité, le marché du travail, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, la santé, la violence envers les femmes et l'évolution de la participation des femmes au pouvoir.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été conduites en région. Mentionnons la présence de la présidente du Conseil lors de la tournée « Sexe, égalité et consentement » qui s'est arrêtée dans plusieurs cégeps du Québec. Le Conseil a également participé à deux rencontres de la Table des partenaires Femmes et politique municipale. De plus, deux membres de l'équipe ayant collaboré à la réalisation du *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Lanaudière* ont présenté celui-ci au cours d'une rencontre régionale organisée par la Table des groupes de femmes de la région de Lanaudière.

Objectif 5	Indicateurs	Résultats
Favoriser la diffusion des publications du Conseil	Nombre et nature des documents diffusés	29 documents diffusés
	Nombre de visites sur le webzine *Gazette des femmes* et sur le site Web	326 970 consultations uniques sur le site Web de la *Gazette des femmes*; et 107 029 consultations uniques sur le site Web du Conseil

Documents diffusés

Outre les avis, recherches, mémoires, lettres et commentaires (voir section 4.1), le Conseil produit chaque année divers documents d'information et administratifs. L'année 2016-2017 a été marquée par la production de 29 documents, dont la liste peut être consultée à l'annexe IV.

Documents publiés	Diffusion par courrier électronique	Diffusion postale
2 publications *Portrait statistique Égalité femmes-hommes*	1 076	-
À la rencontre des femmes autochtones du Québec	1 120	1 700
Let's Meet Québec's Aboriginal Women	-	550
Féminisme : nom commun, cause commune	578	3 600
Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2016	845	3 540
Banque Laurette-Robillard	178	-
Total	**3 797**	**6 150**

Sites Web du Conseil et de la *Gazette des femmes*

Les sites Web du Conseil et de la *Gazette des femmes* ont continué de jouer un rôle important dans la transmission d'information au public. On peut noter que les consultations du site Web de la *Gazette des femmes* ont connu une hausse marquée avec + 43,2 % de consultations uniques. La publication régulière de l'infolettre est en lien direct avec cet accroissement.

Consultations du site Web du Conseil (www.csf.gouv.qc.ca ; www.placealegalite.gouv.qc.ca)

Année	Consultations uniques*	Variation (%)
2016-2017	107 029	- 1,1 %
2015-2016	108 635	

Consultations du site Web de la *Gazette des femmes* (www.gazettedesfemmes.ca)

Année	Consultations uniques*	Variation (%)
2016-2017	326 970	+ 43,2 %
2015-2016	228 436	

* Il s'agit du nombre total de consultations uniques de pages sur le site. À noter qu'avec cette méthode de calcul les visites répétées d'un ou d'une internaute sur la même page comptent comme une seule visite.

Stratégies de communication

Au cours de l'année, afin de contribuer à la diffusion des documents produits par le Conseil, plusieurs actions ont été réalisées. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous, ainsi que les retombées médiatiques qui les ont accompagnées.

Stratégies de communication	Activités de communication	Activités de relations publiques et retombées médiatiques
Conférences « Sexe, égalité et consentement »	• Invitation aux médias pour chacune des conférences • Mentions sur Twitter et sur la page Facebook Sexe, égalité et consentement pour chacune des conférences	9 conférences dans les cégeps de : • Trois-Rivières • Saint-Jérôme • Garneau • Saint-Hyacinthe • Îles-de-la-Madeleine • Joliette • Gatineau • Lévis-Lauzon • Gaspé Pour l'ensemble du projet • 30 articles dans les médias écrits • 23 mentions dans les médias électroniques • 13 mentions à la radio • 8 mentions à la télévision
Lancement de la brochure *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 28 septembre 2016 • Invitation aux médias • Diffusion de vignettes et de textes sur Twitter	• Lancement public • 1 article dans les médias écrits • 2 articles dans les médias sur le Web • 1 mention dans les médias électroniques

Stratégies de communication	Activités de communication	Activités de relations publiques et retombées médiatiques
Lancement de l'étude *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 27 octobre 2016 • Invitation aux médias • Article dans la *Gazette des femmes*, le 1er novembre 2016 • Diffusion sur Twitter	• Lancement en conférence de presse • 3 articles dans les médias écrits • 1 article dans les médias sur le Web • 3 mentions à la télévision
Lancement de l'avis *L'égalité des sexes en milieu scolaire*	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 7 décembre 2016 • Diffusion de l'avis et de son résumé • Diffusion de la bande-dessinée *Féminisme : nom commun, cause commune* • Diffusion de 5 capsules vidéo *Parlons de l'égalité* • Article dans la *Gazette des femmes*, le 20 décembre 2016 • Mentions sur Twitter avec vignettes	• Lancement en conférence de presse • 8 entrevues • 11 articles dans les médias écrits • 27 articles dans les médias sur le Web • 3 mentions dans les médias électroniques
Journée internationale des femmes	• Diffusion d'un communiqué de presse, le 8 mars 2017 • Mentions sur Twitter	• Dîner-échange • 1 entrevue • 1 article dans les médias écrits

Activités des chercheures et des chercheurs

Les chercheures et les chercheurs de la Direction de la recherche et de l'analyse ont participé à plusieurs événements publics. L'équipe de la recherche et de l'analyse a également répondu à de nombreuses demandes d'information du public et contribué à la diffusion de l'expertise du Conseil en prenant part à divers comités de travail à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil gouvernemental.

Plus précisément, l'équipe de la Direction de la recherche et de l'analyse a donné 12 conférences ayant joint plus de 1 000 personnes. Elle a notamment participé à l'Université féministe d'été à l'Université Laval, à la SU-PÈRE CONFÉRENCE, organisée par le Réseau québécois de valorisation de la paternité, ainsi qu'à un panel international sur la question du genre et de l'éducation, mis sur pied par le Regroupement québécois en études féministes, à l'Université du Québec à Montréal. L'équipe de la recherche a aussi pris part à 67 rencontres de travail avec des partenaires œuvrant à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil gouvernemental, ce qui a constitué autant d'occasions de diffuser l'expertise du Conseil en matière d'égalité entre les sexes. Enfin, les membres de la Direction de la recherche et de l'analyse ont répondu à 55 demandes d'information externes

ou d'entrevues, contribuant ainsi au rayonnement du Conseil du statut de la femme et à la diffusion de connaissances et de savoirs développés par notre organisation sur les enjeux d'égalité entre les sexes au Québec.

4.3 AXE D'INTERVENTION 3 : CAPITAL HUMAIN

Objectif 6	Indicateurs	Résultats
Contribuer à renforcer l'expertise et développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation	Dépôt d'un plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible : 31 mars 2015	Mise en œuvre de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines adoptée en 2014-2015

La Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines est entrée en vigueur le 1er avril 2015. Au cours de l'exercice 2016-2017, les membres du personnel ont eu l'occasion de participer à quelque 45 activités de formation, soit des conférences, des présentations ou des ateliers. Elles portaient, entre autres, sur les droits de la personne et la diversité, la rédaction épicène, l'égalité entre les sexes en milieu scolaire et les différentes approches féministes autochtones.

Pour l'année 2016-2017, l'objectif de 2,5 jours de formation par personne a été atteint. Un total de 672,5 heures de formation, représentant 3,56 jours par personne, ont été effectuées.

Conformément à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le Conseil a consacré 17 635,18 $ à des dépenses de formation. Ce montant respecte la limitation des dépenses demandée par le Conseil du trésor dans le cadre des mesures additionnelles de contrôle de dépenses pour l'exercice 2016-2017.

Dans un contexte où les enjeux liés aux départs de membres du personnel ont un effet important sur le plan de la gestion de la planification de la main-d'œuvre, le Conseil a élaboré un outil favorisant le transfert des connaissances.

Objectif 7	Indicateurs	Résultats
Établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel	Nombre et nature des activités réalisées	Mise en œuvre de 3 mesures de mobilisation
	Sondage de satisfaction du personnel Cible : 2 au 31 mars 2017	Réalisé

Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière

Le Conseil reconnaît que l'activité physique est bénéfique sur la santé et la qualité de vie au travail des employées et employés. Cette année, 14 personnes, soit plus de 50 % des membres du personnel, ont bénéficié du Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière.

Politique relative au soutien aux études à temps partiel

La possibilité de développer et d'approfondir ses compétences est encouragée par la Politique relative au soutien aux études à temps partiel. Au cours de l'exercice 2016-2017, cette politique a permis à deux membres du personnel de se prévaloir de ce privilège.

Programme de prévention spécifique en santé et sécurité au travail et sondage de satisfaction du personnel

À la fin de l'année financière, le Conseil a amorcé son programme de prévention propre à l'établissement en procédant à une consultation auprès du personnel. Cette consultation a également permis de sonder le personnel sur son environnement de travail.

Consolidation de la main-d'œuvre

Le Conseil souhaite mobiliser son personnel et lui offrir un milieu de travail stimulant et enrichissant, en implantant notamment des programmes et des politiques susceptibles de le favoriser. Au 31 mars 2017, le taux de rétention du personnel atteignait 90 % et le taux de roulement, 12 %.

5 UTILISATION DES RESSOURCES ET APPLICATION DES EXIGENCES GOUVERNEMENTALES

5.1 UTILISATION DES RESSOURCES

5.1.1 Ressources humaines

Au 31 mars 2017, le Conseil disposait d'un effectif de 27 personnes, dont 1 personne en disponibilité à la suite de la fermeture des bureaux régionaux.

Effectif en poste au 31 mars 2017

Secteurs d'activité	2016-2017	2015-2016	Variation
Bureau de la présidente	3	3	-
Direction de la recherche et de l'analyse	11	9	+2
Direction des communications et de l'administration	13	16	+3
Total	**27**	**28**	**-1**

Départs à la retraite

Aucun départ à la retraite n'a eu lieu en 2016-2017.

5.1.2 Ressources financières

Résultats financiers en 2016-2017

	Budget de dépenses 2016-2017 (000 $)	Dépenses réelles 2016-2017 (000 $)	Dépenses réelles 2015-2016 (000 $)	Variation (%)
Rémunération	2 259 300	1 907 828	2 171 933	-12 %
Fonctionnement	1 007 000	671 585	694 526	-3 %
Amortissement	15 000	12 018	10 778	12 %
Total	**3 281 300**	**2 591 431**	**2 877 237**	**-10 %**

La réduction des dépenses, en 2016-2017, s'explique en bonne partie par les mouvements de personnel au Conseil durant cette période.

Bonis au rendement

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2016-2017.

5.1.3 Ressources informationnelles

Les ressources informationnelles fournissent un appui indispensable au Conseil pour la réalisation de sa mission d'informer le public sur les questions d'égalité entre les sexes. Deux sites Web sont mis à la disposition de la population, soit celui de la *Gazette des femmes* et celui du Conseil.

Au cours de l'exercice 2016-2017, une somme de 137 982$ dollars a été dépensée pour les technologies de l'information. Elle a permis de rémunérer les ressources humaines dédiées aux activités en matière de ressources informationnelles.

Tests d'intrusion et de vulnérabilité informatique

La Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale énonce que les ministères et les organismes doivent réaliser des tests d'intrusion et de vulnérabilité informatique annuellement. Les vulnérabilités détectées par le Centre opérationnel de sécurité informatique gouvernemental lors du test d'intrusion effectué en 2016 ont été corrigées au cours de l'exercice 2016-2017.

Audit de la sécurité de l'information

Dans le cadre de l'Approche stratégique triennale 2014-2017 en sécurité de l'information gouvernementale, le Conseil doit, entre autres, réaliser un audit de sécurité.

Ce projet consiste à évaluer le niveau de sécurité actuel du Conseil et à formuler des recommandations sur les changements nécessaires afin de corriger les lacunes repérées, le cas échéant. Il consiste aussi à permettre au Conseil de mieux gérer les risques de sécurité relatifs à l'utilisation des technologies de l'information et de demeurer proactif face aux menaces technologiques.

5.2 APPLICATION DES EXIGENCES GOUVERNEMENTALES

5.2.1 Accès à l'égalité en emploi

Taux d'embauche et de représentativité

Embauche et représentativité

	Personnel régulier	Personnel occasionnel	Étudiants ou étudiantes	Stagiaires
Nombre de personnes embauchées*	2	2	2	-

* Ce nombre exclut les mutations.

Au cours du processus d'embauche, la Politique d'accès en égalité à l'emploi est respectée par le Conseil. Ainsi, lorsque des candidatures de personnes issues des groupes sous-représentés lui sont proposées, les candidates et les candidats au profil pertinent sont systématiquement invités à une entrevue d'embauche. Les locaux sont organisés pour être accessibles aux personnes handicapées.

Cette année, le Conseil n'a embauché aucune personne membre des communautés culturelles, autochtones ou anglophones, ni aucune personne présentant un handicap.

Représentation féminine au Conseil au 31 mars 2017

	Personnel régulier	Personnel occasionnel	Étudiants ou étudiantes	Stagiaires	Total
Nombre total de personnes embauchées	3	2	2	-	7
Nombre de femmes embauchées	3	1	1	-	5
Taux d'embauche des femmes (%)	100 %	50 %	50 %	-	71 %

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Total
Nombre de femmes	2	13	7	2	24
Effectif total (hommes et femmes)	3	15	7	2	27
Taux de représentativité des femmes	66,6 %	86,6 %	100 %	100 %	89 %

5.2.2 Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil a reçu quatre demandes d'accès à l'information au cours de l'année 2016-2017. Toutes ont été traitées dans les délais prescrits par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, soit dans un délai de 20 jours suivant la date de réception de la demande. Celles-ci portaient sur des données administratives. Trois demandes ont été acceptées et une a été refusée en vertu des articles 53, 54 et 57 de la Loi.

5.2.3 Accessibilité Web

Depuis 2012, tous les ministères et organismes ont l'obligation de rendre accessibles leur site Web et les documents téléchargeables. Il en est de même, depuis 2013, pour les animations Web et les contenus audio ou vidéo présents sur un site Web.

Les deux sites Web du Conseil répondent à cette dernière norme. Tous ses fichiers multimédias sont accessibles conformément au standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

Le Conseil rend accessibles ses documents téléchargeables selon le standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable.

Le site Web du Conseil

En 2016-2017, le Conseil a fait évoluer son site par :

- l'ajout de métadonnées et de titres aux documents ainsi que de textes de remplacement sur les images;
- l'ajout de documents et de formulaires PDF accessibles au site Web du Conseil du statut de la femme;
- l'amélioration des contenus, y compris des tableaux, afin qu'ils soient accessibles;
- la prise en compte de l'accessibilité dans la conception de composantes et d'applications Web.

La mise à jour de l'architecture de l'information et du visuel du site Web du Conseil du statut de la femme est en cours et sera achevée en 2017-2018. Elle respectera une grande majorité des exigences des standards sur l'accessibilité.

Site Web de la *Gazette des femmes*

Les standards sur l'accessibilité du Web sont respectés depuis décembre 2011. Toutes les vidéos possèdent des sous-titres et répondent au standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web (norme SGQRI 0 08 -03).

L'accompagnement du personnel dédié au Web

Le personnel qui entretient les deux sites Web du Conseil ont reçu 21 heures de formation en lien avec l'accessibilité Web et Word Press.

5.2.4 Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique, le Conseil, dans la mesure où il n'administre pas de services directs à la population, n'est pas tenu de produire une déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes.

5.2.5 Développement durable et changements climatiques

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 a été publié en avril 2016. Il constitue le deuxième plan d'action du Conseil en cette matière. Il présente les 15 actions du Conseil afin de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Actions réalisées au cours de l'exercice

Objectifs gouvernementaux	Actions	Cibles et indicateurs
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Mettre en œuvre des pratiques et des activités écoresponsables contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Nombre de mesures significatives adoptées • 3 mesures significatives, dont 1 avant le 31 mars 2017
Résultats de l'année : Le Conseil a rendu publique et accessible en ligne la *Banque Laurette-Robillard*, une base de données informatisées, qui regroupe les recommandations formulées par le Conseil au gouvernement du Québec.		
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par le personnel du Conseil et les membres de son assemblée	Nombre de mesures incitatives mises en place • 2 mesures incitatives, dont 1 avant le 31 mars 2017
Résultats de l'année : Le Conseil a sensibilisé son personnel à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs, par l'intermédiaire d'une capsule d'information.		
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Poursuivre la gestion écoresponsable du parc informatique de l'organisation	Nombre de mesures mises en place • 2 mesures, dont 1 avant le 31 mars 2018
Résultats de l'année : Le Conseil a poursuivi la gestion de son parc informatique en prolongeant la période d'utilisation des équipements et le maintien d'une gestion rigoureuse des imprimantes et des photocopieurs de façon à diminuer l'usage de papier et d'encre.		
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Faire en sorte que les événements et les réunions organisés par le Conseil soient écoresponsables	Pourcentage d'événements ayant fait l'objet d'une organisation écoresponsable • Augmentation du pourcentage d'événements écoresponsables tenus chaque année
Résultats de l'année : Des gestes concrets ont été posés afin que l'ensemble des événements et des réunions organisés par le Conseil répondent aux critères d'organisation d'un événement écoresponsable.		
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Appliquer des critères écoresponsables lors des acquisitions de l'organisation	Date d'adoption de la politique d'acquisition écoresponsable • 31 mars 2018 Nombre d'acquisitions écoresponsables effectuées • Augmentation du nombre d'acquisitions écoresponsables faites chaque année
Résultats de l'année : Le Conseil a porté une attention particulière aux fournisseurs choisis pour l'exercice 2016-2017; il adoptera une politique d'acquisition écoresponsable d'ici le 31 mars 2018.		
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes	Procéder à l'analyse différenciée selon les sexes de certaines mesures fiscales et budgétaires	Nombre de documents transmis au ministre des Finances • 1 document par année

Objectifs gouvernementaux	Actions	Cibles et indicateurs
Résultats de l'année : Le Conseil a rencontré le ministre des Finances à l'occasion de consultations prébudgétaires 2017-2018 pour sensibiliser le gouvernement à l'effet de mesures sur les femmes et à la budgétisation spécifique.		
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes	Appliquer les principes de développement durable dans les publications de l'organisation	Date d'adoption du modèle de grille d'analyse • 31 mars 2017 Nombre de publications ayant fait l'objet d'une analyse • 1 publication par année à compter du 1er avril 2017
Résultats de l'année : Le comité de direction a adopté le modèle de grille d'analyse des principes de développement durable afin qu'ils soient appliqués pour le contenu de ses publications.		
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation au développement durable auprès du personnel	Nombre d'activités d'information et de sensibilisation effectuées • 3 activités d'information et de sensibilisation par année Pourcentage du personnel joint par les activités d'information et de sensibilisation • 100 % du personnel Pourcentage du personnel cible ayant pris part à des formations • 60 % du personnel cible
Résultats de l'année : Le Conseil a diffusé auprès de tout son personnel trois capsules d'information qui portaient sur les sujets suivants : la réparation d'objets, l'organisation d'événements écoresponsables et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs.		
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Faire valoir le caractère essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le concept de développement durable et souligner les retombées réelles de celle-ci sur la société québécoise	Nombre d'actions entreprises afin de sensibiliser les ministères et les organismes • 2 actions, dont 1 d'ici le 31 mars 2018
Résultats de l'année : Compte tenu de son rôle, le Conseil a maintenu la sensibilisation auprès de tous ses partenaires à la nécessité d'intégrer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes de façon durable dans leur propre organisation.		
1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Reconnaître que les réalisations culturelles de femmes contribuent au rayonnement du Québec et de ses régions, et participer à leur diffusion	Nombre d'initiatives culturelles à portée sociale diffusées dans la *Gazette des femmes* • 1 initiative culturelle par année
Résultats de l'année : Le premier article sera diffusé au mois d'août 2017.		
4.1 Appuyer les activités visant la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement des personnes les plus vulnérables	Produire une brochure sur les femmes autochtones du Québec	Date de diffusion de la brochure portant sur les femmes autochtones du Québec • 31 décembre 2016
Résultats de l'année : La brochure *À la rencontre des femmes autochtones du Québec* a été rendue publique le 28 septembre 2016.		

Objectifs gouvernementaux	Actions	Cibles et indicateurs
5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	Produire un avis sur la sexualité et la vie amoureuse des adolescentes du Québec	Date de diffusion de l'avis sur la sexualité et la vie amoureuse des adolescentes du Québec • 31 décembre 2016
Résultats de l'année : La diffusion de cet avis a été reportée à l'automne 2017.		
5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	Réaliser, dans des cégeps du Québec, une tournée portant sur les rapports amoureux égalitaires, le consentement et l'exploitation sexuelle	Nombre de conférences effectuées • 11 conférences
Résultats de l'année : La présidente du Conseil a effectué 11 conférences régionales à l'occasion de la tournée « Sexe, égalité et consentement ».		
6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	Connaître la situation socioéconomique des Québécoises et des Québécois	Nombre de portraits socioéconomiques régionaux diffusés • 20 portraits socioéconomiques régionaux, dont 18 d'ici le 31 décembre 2016
Résultats de l'année : Le Conseil a publié les documents *Portrait statistique Égalité femmes-hommes* pour l'ensemble des 17 régions administratives du Québec et du territoire de la CRÉ de la Baie-James au cours de l'exercice financier 2016-2017 ainsi que le portrait de l'ensemble du Québec.		
6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	Promouvoir l'importance de la représentation féminine au sein des conseils d'administration et des autres instances du Québec	Nombre d'activités de communication effectuées • 2 activités de communication par année
Résultats de l'année : Le Conseil a participé à au moins deux activités, soit un dîner-causerie sur le thème « Femmes et politique » avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal, le 8 avril 2016, ainsi qu'un colloque « Femmes en finance, femmes en action… », le 13 septembre 2016.		

5.2.6 Égalité entre les femmes et les hommes

Considérant la mission du Conseil qui a pour objectif l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, toutes les actions entreprises, et le présent rapport en rend compte, sont basées sur ce principe fondamental qu'est l'égalité entre les sexes.

5.2.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

À la suite d'un avis favorable de l'Office québécois de la langue française, le comité de direction a adopté, en 2012, la *Politique linguistique du Conseil du statut de la femme*. Guidé par la *Charte de la langue française* et conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, le Conseil a montré l'importance qu'il accorde à la promotion du français comme langue commune des Québécoises et des Québécois. Il a manifesté sa volonté d'intégrer ces orientations gouvernementales dans la réalisation quotidienne de sa mission. La *Politique linguistique du Conseil du statut de la femme* tient compte de ses communications externes, de son site Web et des documents qu'il produit, de ses ressources matérielles et des documents contractuels utilisés ainsi que de la langue de travail. Cette politique demeure toujours accessible sur le site intranet du Conseil et est incluse dans la pochette remise aux nouveaux membres du personnel. Un répondant a également été désigné à l'interne et s'assure du respect de cette politique.

5.2.8 Éthique

Le Conseil dispose d'un code d'éthique et de déontologie applicable à ses administratrices publiques, adopté lors de la réunion du 18 novembre 1999 de l'Assemblée des membres. Conformément au Plan d'action pour consolider l'infrastructure de l'éthique au sein de l'administration gouvernementale, le Conseil a nommé une répondante en éthique.

Le Conseil a mis en œuvre son plan d'action 2015-2020 en matière d'éthique. Au cours de l'exercice, il a diffusé quatre capsules sur son site intranet portant sur les sujets suivants : le lobbyisme, le rôle de personne répondante en éthique, le conflit d'intérêts et la confidentialité des renseignements personnels. Le comité de direction a également adopté, au 31 mars 2017, le document *Les valeurs et les règles déontologiques du personnel du Conseil du statut de la femme*. Il sera diffusé en 2017-2018. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue en 2016-2017.

5.2.9 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3 h	Nombre d'employées et d'employés au 31 mars 2017
Personnel d'encadrement	4 194,4		4 194,4	2,3	3
Personnel professionnel	25 155,0	275,3	25 430,3	13,9	15
Personnel de bureau technicien et assimilé	19 271,0	5,5	19 276,5	10,5	9
Total global	**48 620,4**	**280,8**	**48 901,2**	**26,7**	**27**

Le Conseil a respecté les seuils demandés par le Conseil du trésor.

Contrats de service

Le Conseil n'a conclu aucun contrat de service de 25 000 $ et plus entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017.

5.2.10 Occupation et vitalité des territoires

En 2016-2017, la totalité des documents *Portrait statistique Égalité femmes-hommes* des 17 régions du Québec et du territoire de la CRÉ de la Baie-James est disponible sur le site Web du Conseil. Ceux-ci tiennent compte d'une analyse différenciée selon les sexes. Cette action contribue aux principes de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires adoptée en 2011.

5.2.11 Personnes handicapées

Les mesures destinées aux personnes handicapées concernent l'accessibilité aux lieux et à l'équipement dans le cas du personnel, l'accès à la documentation, la politique d'embauche du personnel et l'élaboration des dossiers d'étude du Conseil.

Dans le contexte du remodelage du magazine *Gazette des femmes*, les travaux d'amélioration du visuel, de l'organisation et de l'accessibilité du contenu se sont terminés au printemps 2015. Par ailleurs, le site Web du Conseil est totalement conforme aux normes gouvernementales quant à l'accessibilité pour les personnes handicapées (voir section 5.2.3).

ANNEXE I
MEMBRES DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME EN 2016-2017

En plus de la présidente, les personnes suivantes étaient membres du Conseil au 31 mars 2017 :

Recommandées par le milieu des associations féminines

- Leila Lesbet, technicienne en éducation spécialisée à la Commission scolaire Marie-Victorin;
- Audrey Murray, vice-présidente du Service à la clientèle et développement de la Commission de la construction du Québec;
- Gisèle Picard, présidente fondatrice de l'Association des femmes entrepreneures de Québec;
- Nadine Raymond, directrice régionale aux initiatives communautaires aux YMCA du Québec.

Recommandées par le milieu universitaire

- Rakia Laroui, vice-présidente du Conseil du statut de la femme, professeure et directrice du module du baccalauréat en enseignement secondaire à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR);
- Natalie Rinfret, professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Recommandées par le milieu socioéconomique

- Élise-Ariane Cabirol, audiologiste au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Rouyn-Noranda.
- Poste vacant;

Recommandées par le milieu syndical

- Carole Gingras, directrice du Service de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- Lucie Martineau, présidente générale du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).

Sont membres d'office les personnes suivantes :

- Sonia Beaudoin, ministère de la Justice;
- Myriam Côté, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Sylvie Roy, Secrétariat du Conseil du trésor;

- Lynda Fortin, ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Caroline Verret, ministère de la Culture et des Communications;
- Audrey Pichette, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Géraldine Cussonneau, Secrétariat à la condition féminine – observatrice.

ANNEXE II
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

SECTION 1

CHAMP D'APPLICATION

1. Conformément au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (décret 824-98 du 17 juin 1998), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux administratrices publiques[2] du Conseil du statut de la femme.

2. Sont administratrices publiques les membres du Conseil du statut de la femme de même que la présidente du Conseil.

3. L'administratrice publique est tenue, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles de déontologie et les principes d'éthique prévus par la loi et par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, ainsi que ceux établis par le présent code qui lui sont applicables. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

   En cas de doute, l'administratrice publique doit agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

SECTION 2

PRINCIPES D'ÉTHIQUE

4. L'administratrice publique contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'État. En harmonie avec la mission du Conseil, elle œuvre de manière à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

5. Afin de concrétiser la mission du Conseil, l'administratrice publique s'engage à promouvoir les valeurs suivantes :

   a. l'équité entre les femmes et les hommes;

   b. l'ouverture et la solidarité dans l'optique de tenir compte des situations diverses vécues par l'ensemble des Québécoises;

2 La forme féminine utilisée dans ce code désigne aussi bien le masculin que le féminin lorsque le contexte s'y prête.

c. l'indépendance afin de jouer de façon crédible son rôle auprès du gouvernement;

d. la vigilance pour s'assurer de la progression constante des conditions de vie des femmes vers l'égalité.

SECTION 3

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

RIGUEUR ET INTÉGRITÉ

6. L'administratrice publique exerce ses fonctions au meilleur de ses aptitudes et de ses connaissances avec rigueur, assiduité, diligence et intégrité.

DISCRÉTION

7. L'administratrice publique est tenue à la discrétion sur ce dont elle a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenue, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

   Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher une administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

8. Le membre invité à représenter le Conseil ou à parler au nom de celui-ci ou en tant que membre du Conseil doit obtenir au préalable l'autorisation de la présidente.

NEUTRALITÉ POLITIQUE

9. L'administratrice publique doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisanes.

10. La présidente fait preuve, en outre, de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

11. L'administratrice publique évite de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

    Elle doit dénoncer au Conseil tout intérêt direct ou indirect qu'elle a dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt susceptible de la placer dans une situation de conflit d'intérêts.

12. La présidente ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

Toute autre administratrice publique qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil, doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel elle a cet intérêt. Elle doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

En cas de contestation, le Conseil décide si la membre est en conflit d'intérêts sur la question et cette membre n'a pas le droit de voter sur la question de savoir si elle est en conflit d'intérêts.

Cet article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher une administratrice publique de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du Conseil par lesquelles elle serait visée.

13. L'administratrice publique ne peut confondre les biens du Conseil avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

14. L'administratrice publique ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

    Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher l'administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

15. L'administratrice publique n'a droit pour l'exercice de ses fonctions qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

    L'administratrice publique ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16. L'administratrice publique ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour elle-même ou pour un tiers.

17. L'administratrice publique doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

APRÈS-MANDAT

18. L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au Conseil.

19. L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conseil ou un autre organisme ou entreprise avec lequel elle avait des rapports directs importants au cours de l'année précédant la fin de son mandat.

SECTION 4

MESURES D'APPLICATION

20. La présidente du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administratrices publiques du Conseil.

21. En cas de manquement à l'éthique et à la déontologie, le processus disciplinaire applicable est celui prévu au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

ANNEXE III
PRINCIPALES ACTIVITÉS PUBLIQUES DE LA PRÉSIDENTE EN 2016-2017

	Événements	Lieux et organisations	Dates
2016			
1	Funérailles privées de Claire Kirkland-Casgrain	Montréal – Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	1er avril
2	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Trois-Rivières – Cégep de Trois-Rivières	5 avril
3	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Saint-Jérôme – Cégep de Saint-Jérôme	6 avril
4	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Québec – Cégep Garneau	7 avril
5	Dîner-causerie « Femmes et politique »	Montréal – Jeune Chambre de commerce de Montréal	8 avril
6	Événement « En marche pour la parité »	Québec – Groupe Femmes, Politique et Démocratie	11 avril
7	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Saint-Hyacinthe – Cégep de Saint-Hyacinthe	13 avril
8	Conférence Séminaire sur les droits fondamentaux des juges de la Cour du Québec	Montréal – Cour du Québec	18 avril
9	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Joliette – Cégep régional de Lanaudière	19 avril
10	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Gatineau – Cégep de l'Outaouais	20 avril
11	Conférence Tournée « Sexe, égalité et consentement »	Lévis – Cégep de Lévis-Lauzon	26 avril
12	Souper-bénéfice	Drummondville – Club Richelieu	26 avril
13	Événement 35e anniversaire de Relais-Femmes	Montréal – Relais-femmes	5 mai
14	Conférence internationale « Lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation : vers une approche francophone intégrée »	Paris – Organisation internationale de la Francophonie	6 au 8 juin
15	Rencontres avec divers partenaires français	Paris – Commission permanente de coopération France-Québec	11 au 15 juin

Événements		Lieux et organisations	Dates
2016			
16	Consultation « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes » - organisations autochtones	Montréal – Secrétariat à la condition féminine	9 septembre
17	Colloque « Femmes en finance, femmes en action… parce que oser c'est gagner »	Québec – Cercle finance du Québec	13 septembre
18	Lancement Cohorte de l'Effet A pour la Ville de Québec	Québec – Effet A	13 septembre
19	Événement 50e Congrès provincial de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)	Drummondville – AFEAS	23 septembre
20	Réunion annuelle Coalition nationale des conseils consultatifs provinciaux et territoriaux sur le statut des femmes	Ottawa – Coalition nationale des conseils consultatifs provinciaux et territoriaux sur le statut des femmes	26 et 27 septembre
21	Lancement Brochure *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*	Montréal – Conseil du statut de la femme	28 septembre
22	Forum « Transition et réconciliation : construire demain »	Québec – Avocats sans frontières Canada	1er octobre
23	Lancement Recherche *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente*	Québec – Conseil du statut de la femme	27 octobre
24	Conférence « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble »	Québec – UNESCO	31 octobre
25	Assemblée des chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador	Akwesasne – Assemblée des chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador	2 novembre
26	Cérémonie Reconnaissance traditionnelle de femmes atikamekw+	Wemotaci – Femmes autochtones du Québec	5 novembre
27	Soirée interculturelle sur l'Afrique de l'Ouest	Québec – Cercle des femmes du Conseil panafricain de Québec	12 novembre
28	Souper-échanges avec le Cercle des femmes parlementaires	Québec – Cercle des femmes parlementaires	16 novembre
29	Journée de réflexion 20e anniversaire de la Loi sur l'équité salariale	Montréal – Confédération des syndicats nationaux	21 novembre

	Événements	Lieux et organisations	Dates
2016			
30	Événement 20e anniversaire de la Loi sur l'équité salariale	Québec – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	24 novembre
31	31e Congrès statutaire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	Montréal – Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	28 novembre
32	Assemblée générale de Femmes autochtones du Québec	Laval – Femmes autochtones du Québec	3 et 4 décembre
33	Lancement Avis *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*	Québec – Conseil du statut de la femme	7 décembre
2017			
34	Consultation Plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone	Québec – Secrétariat aux affaires autochtones	25 janvier
35	Rencontre d'échanges avec la bâtonnière du Québec	Québec – Barreau du Québec	10 février
36	Activité « Parcours de femmes autochtones »	Québec – Barreau de Québec	1er mars

ANNEXE IV
PUBLICATIONS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME EN 2016-2017

Au cours de l'exercice 2016-2017, le Conseil a produit 29 documents et a diffusé 108 publications dans la *Gazette des femmes*. Au total, 137 publications ont été diffusées.

DOCUMENTS

1. *Féminisme – Nom commun, cause commune* – Infographie

   (document Web)

2. Mémoire – *Les femmes et la retraite : perspectives pour elles du projet de réforme du Régime de rentes du Québec*

   28 p. (document électronique)

3. Avis – *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire*

   154 p. (800 exemplaires)

4. *L'égalité entre les sexes en milieu scolaire* – Résumé de l'avis

   16 p. (1 300 exemplaires)

5. Questionnaire – *Votre enseignement favorise-t-il l'égalité ?*

   (document Web)

6. Questionnaire – *Does your teaching promote gender equality ?*

   (document Web)

7. *Féminisme – Nom commun, cause commune*

   28 p. (6 500 exemplaires)

8. Capsules vidéo

   1. *Parlons de l'égalité – Le féminisme*

   2. *Parlons de l'égalité – Les agressions sexuelles*

   3. *Parlons de l'égalité – La violence conjugale*

   4. *Parlons de l'égalité – Les revenus*

   5. *Parlons de l'égalité – Les stéréotypes*

   (documents Web)

9. *Entrepreneuriat féminin autochtone – Portrait des obstacles, des facteurs facilitants et des mesures de soutien spécifiques*

   46 p. (document électronique)

10. « Maternité pour autrui – Commentaires sur l'avis d'intention du gouvernement du Canada »

    (document Web)

11. « Projet de loi n°113 sur l'adoption » – Lettre à la Commission des institutions

    (document Web)

12. « Commentaires sur le projet de loi n°62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État »

    (document Web)

13. *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente* – Recherche

    118 p. (250 exemplaires)

14. *L'engagement des femmes dans la radicalisation violente* – Résumé

    8 p. (400 exemplaires)

15. *Women and Violent Radicalization* – Research Report

    102 p. (100 exemplaires)

16. *Women and Violent Radicalization* – Summary

    8 p. (300 exemplaires)

17. *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*

    56 p. (2 500 exemplaires)

18. *Let's Meet Québec's Aboriginal Women*

    56 p. (1 000 exemplaires)

19. « Autorité des marchés publics » – Lettre au président de la Commission des finances publiques

    (document Web)

20. *Rapport annuel de gestion 2015-2016*

    68 p. (125 exemplaires)

21. *Mémoire sur la violence contre les jeunes femmes et les filles*

    8 p. (document électronique)

22. « Commentaires sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019 »

    (document Web)

23. « L'accessibilité aux soins périnataux pour les femmes migrantes » – Lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux

    (document Web)

24. *Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2016*

    36 p. (5 000 exemplaires)

25. « Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022 » – Lettre au sous-ministre adjoint aux Aînés

    (document Web)

26. *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Ensemble du Québec*

    122 p. (document électronique)

27. *Quelques faits saillants et comparaisons régionales – Portrait statistique Égalité femmes-hommes* : Ensemble du Québec

    6 p. (document électronique)

28. *Portrait statistique Égalité femmes-hommes : Territoire de la CRÉ de la Baie-James*

    92 p. (document électronique)

29. *Plan d'action de développement durable 2016-2020*

    26 p. (document électronique)

PUBLICATIONS DU MAGAZINE *GAZETTE DES FEMMES*

Contenu diffusé en ligne

Articles de fond

1. « Mexique : Les lesboterroristes s'attaquent au patriarcat »
2. « L'humour pour faire éclater le plafond de verre »
3. « Regards sur la maternité pour autrui »
4. « Sexe, égalité et consentement : une tournée, des cégépiens et des prises de conscience »
5. « La fée des étoiles »
6. « Femmes rapaillées : une parole à soi »
7. « Relais-femmes, l'entremetteuse des féministes québécoises »

8. « Le Maroc de l'art propre »
9. « Six femmes peintres au musée »
10. « Footballeuses d'élite cherchent visibilité »
11. « De victime à traînée, le mythe increvable »
12. « Les Béninoises, reines du commerce »
13. « Les Litas : à moto, entre filles, en gang ! »
14. « Tennis féminin : un jeu de séduction ? »
15. « Après 50 ans, la femme invisible »
16. « Anaïs Barbeau-Lavalette : la femme qui reste »
17. « Le bilan des brutes »
18. « Patricia Isasa : survivre à la dictature argentine »
19. « Quand les médicaments menacent la santé des femmes »
20. « Le militantisme narratif »
21. « Les dessous cachés des tampons industriels »
22. « Princesses nocives ou inoffensives ? »
23. « Japon : les visages cachés de la sexualité féminine »
24. « L'art de coudre un réseau »
25. « Fédération des femmes du Québec : 50 ans de luttes »
26. « Rentrée scolaire : 10 livres pour raconter des femmes inspirantes »
27. « 40 ans de remue-ménage »
28. « Respect de taille »
29. « Les Superbes : les deux tranchants du succès féminin »
30. « Le féminisme de A à Z »
31. « Brelfies : les selfies d'allaitement qui font grand bruit »
32. « Des mots et des images contre la culture du viol »
33. « Proches aidantes du baby-boom : le piège financier »
34. « Le communautaire : l'avenir des soins aux personnes vulnérables ? »
35. « Ces québécoises attirées par le Djihad »
36. « Les mamentrepreneures à l'assaut du marché »

37. « L'équité salariale, 20 ans plus tard »
38. « Gros plan sur les documentaristes québécoises »
39. « Les cheveux de l'affirmation »
40. « En affaires et solidaires »
41. « Je m'habille féministe »
42. « Violence : quand la migration se retourne contre les femmes »
43. « Ciudad Juàrez : des mosaïques pour recoller des vies en morceaux »
44. « Égalité : l'école doit faire plus »
45. « L'année féministe en revue »
46. « Vers un cinéma paritaire »
47. « Idée de sortie : J'accuse »
48. « Le mouvement féministe est-il la réponse rassembleuse à Trump ? »
49. « Combien valent les travailleuses de l'aide à domicile ? »
50. « Idée de sortie : Hidden figures »
51. « Sexiste, la culture foodie ? »
52. « Employées de la GRC : serrer la main de l'agresseur »
53. « Au Québec, on rappe entre hommes »
54. « Vélo : des podiums sans jolies hôtesses »
55. « Le plafond de plastique »
56. « Maternité racisée : en voir de toutes les couleurs »
57. « 8 mars, 8 femmes, 8 enjeux »
58. « Exploratrices modernes »
59. « Idées de sorties : deux pièces à Premier Acte »
60. « Anciennes prostituées cherchent aide psychologique »
61. « Immigrantes : Le nécessaire virage vers l'emploi »

Grands dossiers (comptant 5 à 6 articles chacun)

Féministe : ou comment le devenir en 5 lectures

62. « 15 mythes, 15 répliques pour les briser »
63. « Regards sur la 3e vague »
64. « 20 moments marquants de l'histoire du féminisme »

65. « L'abc du féminisme »

66. « Jeu-questionnaire : 7 questions / 7 femmes »

Technos : pas tout à fait la terre promise

67. « Arts numériques : place aux féministes ! »

68. « 3 femmes qui font bouger le numérique »

69. « Les défricheuses de l'informatique »

70. « Féministes en ligne : sources de rayonnement »

71. « Les femmes en jeux vidéo : marginales à impact maximal »

72. « Code F »

Billets de blogues

73. « Les filles n'aiment pas ça, les gars ne pensent qu'à ça »

74. « Les possibles du féminisme : penser le renouvellement de l'action féministe »

75. « Des hommes et de l'invisibilité »

76. « Le féminisme, le cheval de Troie d'Hillary Clinton »

77. « Du burkini à la solidarité »

78. « Sexe »

79. « Rendre visibles les souffrances du travail : du féminisme à la justice sociale »

80. « Humilier les femmes : un sport de compétition ? »

81. « Les aléas de l'ambition »

82. « Devant Trump, se retrousser les manches »

83. « Cachez ces gros(ses) que je ne saurais voir »

84. « Droit à l'avortement : la résistance toujours de mise »

85. « Ni plus ni moins folle que les autres »

Articles de personnalités publiques se prêtant au jeu des cinq questions sur l'égalité

86. Steve Gagnon

87. Widia Larivière

88. Léane Labrèche-Dor

89. Fred Dubé

90. Rafaële Germain

91. Claudia Larochelle
92. Patrick Lagacé
93. Kim Lévesque-Lizotte
94. Rima Elkouri
95. Marc Cassivi
96. Léa Clermont-Dion

Commentaires illustrés (bandes dessinées)

97. « Hommage à un grand féministe »
98. « Suggestion de lecture de la semaine »
99. « Premier rendez-vous »
100. « Petites et grandes réflexions au féminin – commandements de la femme parfaite »
101. « Petites et grandes réflexions au féminin – menus genrés »
102. « Petites et grandes réflexions au féminin – texte féministe »
103. « Petites et grandes réflexions au féminin – printemps et mini jupe »
104. « Petites et grandes réflexions au féminin – photo CV »
105. « Mère indigne, père héroïque »
106. « Les jouets roses »
107. « Le sexisme bienveillant »
108. « Produits pour femmes »

Conseil du statut de la femme
Québec

placealegalite.gouv.qc.ca